

Valeurs mobilières: admission à la côte officielle, information à publier. Codification

2000/0174(COD) - 28/05/2001 - Acte final

Le Conseil a adopté la directive 2001/34/CE du Parlement européen et du Conseil concernant l'admission de valeurs mobilières à la cote officielle et l'information à publier sur ces valeurs. Cette directive codifie le texte des directives 79/279/CEE, 80/390/CEE, 82/121/CEE et 88/627/CEE.